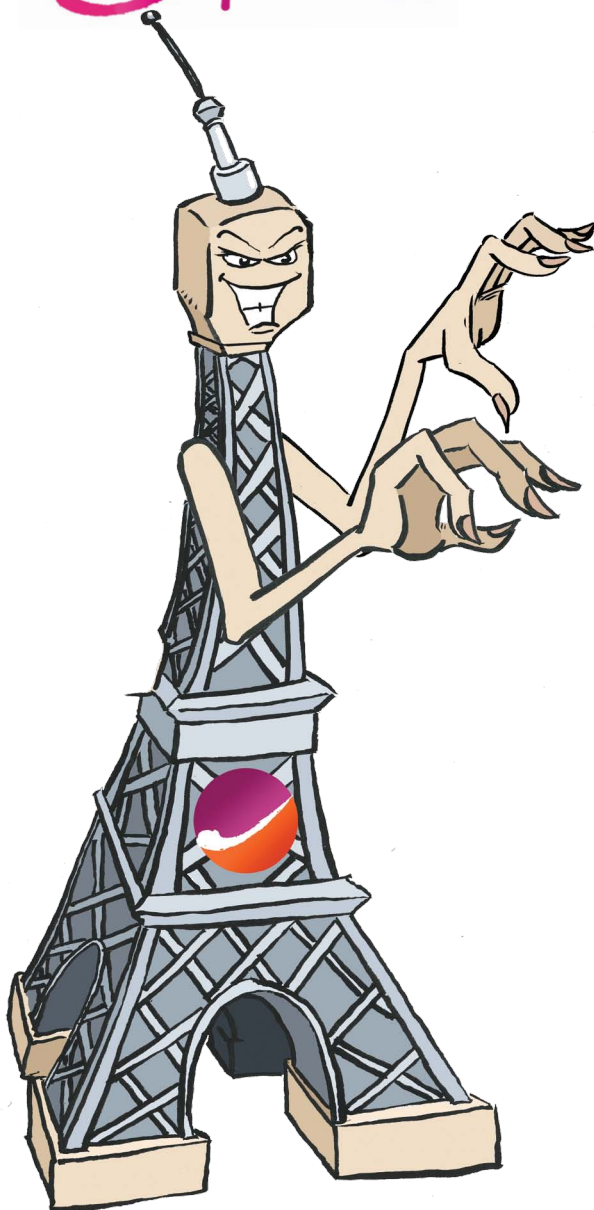


Pour une mobilité choisie et non subie



La période des mutations locales va commencer. Avec la mise en place des Lignes Directrices de Gestion (LDG) directionnelles en matière de mobilité, la suppression des CAP Locales et Nationales et un mot d'ordre généralisé consistant à donner le moins d'informations possibles aux organisations syndicales, c'est dans l'opacité la plus totale que les mouvements de mutation locale ont lieu.

Des règles auxquelles le principe de « nécessité de service » peut déjà être opposé existent bel et bien. Elles sont parfois complexes, notamment en période de réorganisations, mais elles sont sensées garantir l'égalité de traitement des demandes de mutations et elles doivent être respectées par l'administration qui aujourd'hui ne nous fournit plus les moyens d'exercer le contrôle de leur stricte application. Afin que nous puissions vérifier que les règles et vos choix sont bien respectés, il est donc crucial de nous faire parvenir votre double de mutation locale.

De plus, cette année la campagne de mutations locales est cette année plus que jamais impactée par les délocalisations des missions et par le NRP. Les collègues concerné.es subissent de plein fouet les déménagements de services, les fermetures de sites, les transferts de missions consécutifs à ces réorganisations.

Comme toujours, ce sont les agent.es qui seront contraint.es de s'adapter aux conséquences de ce grand chamboule-tout en ayant pour seul choix que celui de suivre la mission...ou de changer de métier.

Avec, en local, des gels de postes et autres tours de force de la Direction, il reste désormais bien peu de place pour une mobilité véritablement choisie.

Dans les pages qui suivent nous vous rappelons les règles qui régissent les affectations locales.

Solidaires Finances Publiques Paris
6 rue Saint-Hyacinthe - 75001 Paris
01 44 86 87 41

La Balf :
paris@solidairesfinancespubliques.org

Le site :
<http://sections.solidairesfinancespubliques.info/paris/>

La page Facebook :
<https://www.facebook.com/SolFIPParis>



Nous serons donc extrêmement vigilant.es et nous appelons d'ores et déjà chaque agente et agent ayant une situation particulière à nous contacter, afin que nous puissions assurer la défense de son dossier. Des permanences se tiendront sur chaque site à partir de début Mai. Plus généralement, nous encourageons chaque collègue à nous confier un double de sa demande de mutation locale.

Sommaire

Edito : Pour une mobilité choisie et non subie	p. 1
Elaboration du mouvement local	p. 2
Nos élu.es et expert.es - ALD	p. 2
Comment rédiger ta demande	p. 4 à 7
Déménagements entre 2021 et 2023 : qui et où ?	p. 8
ALOA	

Le mouvement local

Qui doit participer au mouvement local ?

- Les agent.es souhaitant changer de service, au sein du département PARIS.
- Les agent.es dont le poste est supprimé.
- Les agent.es «à la disposition du directeur» qui souhaitent obtenir un poste fixe.
- Les agent.e.s qui viennent d'obtenir la DRFIP 75 au mouvement national afin d'obtenir une affectation locale.

Pour l'élaboration du mouvement local

C'est la règle de l'ancienneté administrative (non bonifiée pour charge de famille) qui est applicable sur la base des vœux des agent.es.

Les agent.es déjà en poste dans la direction primeront les agent.es arrivant de l'extérieur.

Il y a deux mouvements en un !

Tout d'abord sont examinées les mutations locales des collègues déjà en poste dans le département (Petite subtilité, les agent.es ayant été promu.es contrôleurs par CIS ou par Liste d'Aptitude sont considérés comme des agent.es déjà en poste dans le département. Les contrôleurs promus inspecteurs par EP ou par liste d'aptitude ne sont pas eux considérés comme des agent.es déjà en poste... Comprenez qui pourra).

Ensuite sont examinées, dans un second temps, les mutations locales des agent.es ayant obtenu Paris au mouvement de mutation national, y compris les cadres A promus par liste d'aptitude.

Certains postes locaux (exemples : EDR, BCR, Huissiers...) sont attribués «au choix du directeur».

Des «priorités» en cas de transfert ou suppression d'emploi existent toujours, mais elles sont revues de sorte à «obliger» les agent.es concernés à retrouver, au bout du processus, un poste fixe dans le département.

Si l'intérêt du service a toujours été dans le paysage, gageons qu'il sera largement utilisé par des directeurs qui n'ont plus les moyens de faire fonctionner les services.

Et c'est d'autant plus facile que les CAP Nationales et Locales traitant des mutations et de la mobilité ont été supprimées avec l'adoption en août 2019 de la loi de transformation de la Fonction Publique.

Il est donc IMPÉRATIF que chacun.e d'entre vous qui souhaite faire une mutation au plan local se rapproche d'un.e élu.e militant.e de Solidaires Finances Publiques Paris afin que nous puissions vous aider dans l'élaboration de la demande dans un premier temps et suivre ensuite la demande et intervenir le cas échéant auprès de la direction.

Il est donc indispensable que nous ayons un maximum de doubles de mutations locales pour pouvoir intervenir à bon escient.

En cas de réorganisation de services entraînant un transfert de missions et d'emplois au sein de la direction

En cas de réorganisation de services entraînant un transfert de missions et d'emplois à l'intérieur de la direction, les agent.es concerné.es bénéficieront de priorités.

Au titre de l'opération de réorganisation considérée, le directeur local établira le périmètre des agent.es bénéficiaires des priorités.

Pour être inscrit.e dans le périmètre, un.e agent.e devra remplir les 3 conditions cumulatives suivantes :

- être affecté.e au mouvement national dans le département,
- être affecté.e au mouvement local dans le service restructuré,
- exercer totalement ou partiellement les missions transférées.

Par conséquent, les agent.es ALD ou détaché.es sur un poste réorganisé ou transféré ne peuvent bénéficier d'aucune garantie.

Les agent.es dans le périmètre de la réorganisation et uniquement l'année de cette dernière pourront bénéficier d'une priorité sur tout emploi de Paris.

En cas de suppressions d'emplois dans un service

Les agent.es concerné.es seront :

- celles et ceux affecté.es dans la direction,
- celles et ceux affecté.es dans le service restructuré,
- celles et ceux détenant l'ancienneté administrative la plus faible au sein du service.

Par conséquent, les agent.es ALD ou détaché.es sur un poste réorganisé ou transféré ne peuvent bénéficier d'aucune garantie.

1) Priorité à l'agent.e pour rester sur son service d'origine si une vacance s'ouvre au sein de ce service lors de l'élaboration du mouvement local.

2) Priorité pour tout emploi vacant dans un service de même nature que le service d'origine de l'agent.e sur sa commune d'affectation (exemple : un.e agent.e affecté dans un SIP aura une priorité pour un autre SIP).

3) Priorité pour tout emploi vacant situé sur la commune d'affectation de l'agent.e.

On constate donc que l'affectation Paris et la suppression des RAN (arrondissements) en 2020 prive les collègues du bénéfice des divers rapprochements : Handicap, rapprochement interne du domicile ou du lieu d'exercice du conjoint. Comme Paris est à la fois une commune et un département, de fait les priorités au sein d'une même commune ne trouvent plus à s'appliquer !

Le délai de séjour de droit commun entre deux mutations est de 2 ans et il s'applique désormais aussi bien au mouvement national qu'au mouvement local.

Il est ramené à 1 an en cas de situation prioritaire (rapprochement de conjoint, handicap, CIMM DOM).

Il est porté à 3 ans :

- sur le poste de première affectation (pour les agent.es C),
- sur le poste de première affectation (pour les agent.es A et B mais incluant la scolarité),
- sur les postes au choix pour les inspecteurs et inspectrices.

Aucun délai de séjour n'est appliqué pour les agent.e.s subissant une réorganisation ou une suppression de leur poste.

Nos élu·es et expert·es A, B et C

Jean Marc GAYRAUD	06.83.17.34.36
Anne BOUTET	06.77.73.32.34
Stefano PELUSO - EDR	06.84.00.60.21
Philippe RIBES	01.44.30.50.33
Catheline HEROLD	01.40.46.68.66
Sandrine ROSSET	06.50.88.31.09
Catherine DULONG	01.53.27.46.41
Arnaud KIROUAC	06.43.10.30.05
Ramdan BENSALD	01.44.74.25.98
Clara BRIU	01.70.23.49.55
Vincent POUGIS	01.53.27.43.64

Christophe BREYSACHER	01.40.46.63.26
Isabelle LARDEAU	01.40.52.50.78
Noleine VALLIAME	01.40.25.14.79
Julien ZILLIOX	01.56.53.68.94
Sylvie CRANSAC	01.40.46.65.44 ou scsfp06@gmail.com
Christian COMPAGNAT - DEPALLE	06.22.23.52.65
Jean-Jacques WOJCIECHOWSKI	01.40.46.63.93
Magalie POUGET	01.53.27.46.41
Patricia PINAULT	01.44.74.26.16
Marie-Laure GREHANT	01.40.46.67.94
Stéphane CIPOLLONE	01.40.46.68.28

ALD

Certain.es collègues détiennent encore une affectation locale en tant que ALD.

L'affectation ALD a vocation à disparaître voire à se restreindre au maximum. Solidaires Finances Publiques préconise donc fortement à chaque agent.e ALD de profiter de la campagne de mutations internes qui débute, pour essayer d'obtenir un poste souhaité.

En effet, si à l'issue de cette campagne de mutations, votre affectation ALD était maintenue au plan local, vous risqueriez de vous voir affecté.es sur un poste et/ou service absolument pas souhaité. Votre affectation qui est désormais : «DRFIP Paris tout emploi» vous ferait courir le risque d'être affecté sur n'importe quel service parisien.



RAPPEL : le délai de dépôt pour les affectations locales via l'application ALOA est extrêmement court (10 jours pour chaque mouvement).

Les services RH doivent très rapidement vous informer de ces deux possibilités.

Comment rédiger ta demande

SITES	CADRES C	CADRES B	CADRES A
<p>01 - ST HYACINTHE 6 rue Ste Hyacinthe Métro lignes 1, 3, 7, 8, 14 Pas de restaurant administratif Attention transfert en 2024</p>	<p>SDE SERVICES COMMUNS</p>	<p>SDE SERVICES COMMUNS</p>	<p>BDV CENTRE (1-4-6-7-9-11-14-15) SDE</p>
<p>02 - BANQUE 11/13 rue de la Banque (centre finances publiques) Métro lignes 3, 9 Restaurant administratif Attention transfert en 2023 sur Notre Dame des Victoires</p>	<p>SIE 1 SIE 2 SIP 1/2 Attention services transférés en 2023 sur le site de Notre Dame des Victoires</p>	<p>SIE 1 - SIE 2 - SIP 1/2 Attention services transférés en 2023 sur le site de Notre Dame des Victoires PCE 1 PCE 2 (Fusion 2023 et transfert sur le site 09 Uzès)</p>	<p>SIE 1 - SIE 2 - SIP 1/2 Attention services transférés en 2023 sur le site de Notre Dame des Victoires PCE 1 PCE 2 (Fusion 2023 et transfert sur le site 09 Uzès)</p>
<p>02 - BANQUE Direction 11/13 rue de la Banque Métro lignes 3, 9 Restaurant administratif Attention transfert en 2023 sur site 08 Londres</p>	<p>Divisions Contentieux des professionnels (1 et 2) Pôle juridictionnel judiciaire Services transférés 2e semestre 2023 sur le site de 08 Londres</p>	<p>Divisions Contentieux des professionnels (1 et 2) Services transférés 2e semestre 2023 sur le site de 08 Londres</p>	<p>Divisions Contentieux des professionnels (1 et 2) - Service du Contentieux d'Appel Déconcentré (SCAD) - Pôle juridictionnel administratif (PJA) - Pôle juridictionnel judiciaire (PJJ) Services transférés 2e semestre 2023 sur le site de 08 Londres</p>
<p>02 - REAUMUR 94 Rue de Reaumur (postes direction) Métro lignes 3, 4 Restaurant administratif</p>	<p>PPR : Gestion des carrières - Vie de l'agent - Contrôle de gestion - Division pilotage Services rattachés : Mission communication - Contrôle budgétaire régional Pôle gestion publique Etat : Division comptabilité - Division services financiers - Division recettes non fiscales Centre de gestion financière Division dépenses - Division comptabilité - Division paye - Service local du Domaine de Paris (transfert du site de NDV en 2023) Pôle Gestion Fiscale : Division on des affaires particulières et régionales - Service des amendes (transfert du site de NDV en 2023) Pôle gestion publique locale : Division des collectivités et des EPL - Division Animation du Réseau, Modernisation et Fiscalité Directe Locale - Division Certification des Comptes et Comptabilité (en 2023 transfert pour partie du SPL Recettes VDP et Préfecture sur le site Av. de la Porte d'Ivry) TP EPL</p>	<p>PPR : Gestion des carrières - Vie de l'agent - Contrôle de gestion - Division pilotage Services rattachés : Mission communication - Mission risque et audit - Pilotage de la politique immobilière - Contrôle budgétaire régional Pôle gestion publique Etat : Division comptabilité - Division services financiers - Division recettes non fiscales DEAEF - Division dépenses Division comptabilité - Division paye - Service local du Domaine de Paris (transfert du site de NDV en 2023) Pôle Gestion Fiscale : Division des affaires particulières et régionales - Service des amendes (transfert du site de NDV en 2023) Pôle gestion publique locale : Division des collectivités et des EPL - Division Animation du Réseau, Modernisation et Fiscalité Directe Locale - Division Certification des Comptes et Comptabilité (en 2023 transfert pour partie du SPL Recettes VDP et Préfecture sur le site Av. de la Porte d'Ivry) TP EPL</p>	<p>PPR : Gestion des carrières - Vie de l'agent - Contrôle de gestion - Division pilotage Services rattachés : Mission communication - Mission risque et audit - Pilotage de la politique immobilière Contrôle budgétaire régional - Mission régionale de conseil aux décideurs publics Pôle gestion publique Etat : Division comptabilité - Division services financiers - Division recettes non fiscales - DEAEF Division dépenses - Division comptabilité - Division paye - Service local du Domaine de Paris (transfert du site de NDV en 2023) Pôle Gestion Fiscale : Division des affaires particulières et régionales - Service des amendes (transfert en 2023) Pôle gestion publique locale : Division des collectivités et des EPL - Division Animation du Réseau, Modernisation et Fiscalité Directe Locale - Division Certification des Comptes et Comptabilité (en 2023 transfert pour partie du SPL Recettes VDP et Préfecture sur le site Av. de la Porte d'Ivry) TP EPL</p>

SITES	CADRES C	CADRES B	CADRES A
02 - NOTRE DAME DES VICTOIRES 16 rue Notre Dame des Victoires (postes direction) <i>Métro lignes 3, 9</i> Restaurant administratif Transfert en 2023 du site 03 Michel le Comte et du SIP 8e	PPR : Division du Budget Division de l'Immobilier Division de la Logistique Pôle Gestion Fiscale : Division des affaires particulières et Régionales et service des amendes (transfert à St Sulpice 3ème trimestre 2023) Pôle Gestion Publique Etat : Division Dépenses Division Paye - Service local du Domaine de Paris Le pôle Gestion Fiscale et Gestion Publique d'Etat sont transférés en 2023 sur Réaumur SIE 3e - SIE 4e - SIP 3e/4e Services transférés du site de Michel le Comte en 2023 SIP 8e Transfert du site de Londres et fusion avec SIP 1/2 et 3/4 en 2023	PPR : Division du Budget Division de l'Immobilier Division de la Logistique Pôle Gestion Fiscale : Division des affaires particulières et Régionales et service des amendes (transfert à St Sulpice 3ème trimestre 2023) Pôle Gestion Publique Etat : Division Dépenses et Comptabilité - Division Paye - Service local du Domaine de Paris Le pôle Gestion Fiscale et Gestion Publique d'Etat sont transférés en 2023 sur Réaumur SIE 3e - SIE 4e - SIP 3e/4e PCE 3 et 4e Services transférés du site de Michel le Comte en 2023 SIP 8e Transfert du site de Londres et fusion avec SIP 1/2 et 3/4 en 2023	PPR : Division du Budget Division de l'Immobilier Division de la Logistique Pôle Gestion Fiscale : Division des affaires particulières et régionales et service des amendes (transfert à St Sulpice 3ème trimestre 2023) Pôle Gestion Publique Etat : Division Dépenses et Comptabilité - Division Paye - Service local du Domaine de Paris Le pôle Gestion Fiscale et Gestion Publique d'Etat sont transférés en 2023 sur Réaumur SIE 3e - SIE 4e - SIP 3e/4e PCE 3 et 4e Services transférés sur Notre Dame des Victoires en 2023 SIP 8e Transfert du site de Londres et fusion avec SIP 1e/2e et 3e/4e en 2023
03 - MICHEL LE COMTE 10 rue Michel le Comte <i>Métro lignes 3, 4 et 11</i> Restaurant conventionné Site transféré en 2023 sur Notre Dame des Victoires	SIE 3e SIE 4e SIP 3e/4e Services transférés en 2023 sur Notre Dame des Victoires	SIE 3e - SIE 4e SIP 3e/4e Services transférés en 2023 sur Notre Dame des Victoires PCE 3e et 4e Transfert en 2023 sur site Uzès	SIE 3e - SIE 4e SIP 3e/4e Services transférés en 2023 sur Notre Dame des Victoires PCE 3e et 4e Transfert en 2023 sur site Uzès
06 - SAINT SULPICE 9 Place St Sulpice (centre des finances publiques) <i>Métro lignes 4, 10, 12</i> RER B Restaurant administratif	SIE 6e - SIE 7e Fusion des 2 SIE en 2023 SIP 5e / 6e SIP 7e PCE 6e (redevance) SERVICES COMMUNS SDE	SIE 6e - SIE 7e Fusion des 2 SIE en 2023 SIP 5e/6e - SIP 7e SERVICES COMMUNS SDE PCE 6e et 7e PCR 6e et 13e - PCR 7e BCR Sud Ouest	SIE 6e - SIE 7e Fusion des 2 SIE en 2023 SIP 5e / 6e - PCE 6e et 7e - SDE BDV OUEST 1 et 5e BDV SUD 2e et 5e - BCFI 1 à 3e BPRI 1 à 3e - PCR 6e -13e PCR 7e - BCR Sud Ouest
06 - SAINT SULPICE Direction 9 Place St Sulpice <i>Métro lignes 4, 10, 12</i> RER B Restaurant administratif	Pôle Gestion Fiscale : Secrétariat - Division des Particuliers - Division des professionnels - Division du recouvrement Pôle contrôle fiscal et affaires juridiques : Service des commissions Service des amendes et service affaires particulières et régionales : transfert de NDV au 3e trimestre 2023	Pôle contrôle fiscal et affaires juridiques : Service des commissions Division animation du contrôle fiscal 1 et 2 Pôle Gestion Fiscale : Division du recouvrement Division des Particuliers Division des professionnels Service des commissions Service des amendes et service affaires particulières et régionales : transfert de NDV au 3e trim. 23	Pôle contrôle fiscal et affaires juridiques : Service des commissions - Division Animation du contrôle fiscal 1 et 2 Pôle Gestion fiscale : Secrétariat général - Division des Particuliers - Division des Professionnels - Division du Recouvrement Service des commissions Service des amendes et service affaires particulières et régionales : transfert de NDV au 3e trimestre 2023
08 - LONDRES 4 Rue de Londres (centre des finances publiques) <i>Métro lignes 3, 7, 9, 12, 13, 14</i> RER A et E Gare St Lazare Restaurant administratif Attention fusion de service	PRS 1 - SDE SIE Champs Elysées SIE Europe Haussmann Fusion des 2 SIE en 2023 SIE Roule - SIE Rome Madeleine Fusion des 2 SIE en 2023 SIP 8e Transfert sur le site de Notre Dame des Victoires et fusion avec SIP 1e/2e et 3e/4e en 2023 PCR 8e Transfert Nov 2022 sur le site de St Pétersbourg puis sur le site de Reims en 2024 SERVICES COMMUNS	PCE Champs Elysées Europe Haussmann - PCE Roule PCE Rome Madeleine (Fusion de tous les PCE en 2023) PCR 8e Transfert Nov 2022 sur le site de St Pétersbourg puis sur le site de Reims en 2024 PRS 1 - SDE SIE Champs Elysées SIE Europe Haussmann (fusion des 2 SIE en 2023) SIE Roule - SIE Rome Madeleine SIP 8e Transfert sur le site de NDV et fusion avec SIP 1e/2e et 3e/4e en 2023 SERVICES COMMUNS	BPR 4 et PCR 8 : transfert en nov. 22 sur le site de St Pétersbourg puis sur le site de Reims en 24 PCE Champs Elysées Europe Haussmann PCE Roule Hoche Artois PCE Madeleine Europe Rome (fusion de tous les PCE en 2023) PRS 1 - SDE - SIE Champs Elysées SIE Europe Haussmann SIE Roule - SIE Rome Madeleine SIP 8e Transfert sur le site de Notre Dame des Victoires et fusion avec SIP 1e/2e en 2024

SITES	CADRES C	CADRES B	CADRES A
08 - LONDRES 4 Rue de Londres (Direction) Métro lignes 3, 7, 9, 12, 13, 14 - RER A et E Gare St Lazare Restaurant administratif	Pôle contrôle fiscal et affaires juridiques : Secrétariat Division du contentieux des particuliers - Division support du contrôle fiscal - Division Contentieux des professionnels (1 et 2) pole juridictionnel judiciaire Services transférés du site 02 Banque le 2e sem. 2023	Pôle contrôle fiscal et affaires juridiques : Secrétariat - Division du contentieux des particuliers - Division support du contrôle fiscal - Division patrimoniale Division Programmation recherche et relations exterieures - Division contrôle fiscal 3 - Service du conciliateur Divisions Contentieux des professionnels (1 et 2) Services transférés du site 02 Banque le 2e sem. 2023	Pôle de contrôle fiscal et affaires juridiques : Secrétariat Général Division Contentieux des particuliers - Division patrimoniale - Division Support du contrôle fiscal - Division Programmation et relations extérieures - Division contrôle fiscal 3 service du conciliateur Division Contentieux des professionnels (1 et 2) Services transférés du site 08 Londres le 2e sem. 2023
09 - UZES 9 rue d'Uzes Métro lignes 3, 8, 9 RER E Gare st lazare Restaurant administratif	PRS DNVSF - SIE 9e - SIP 9e (Fusion avec SIP 10e en 2023 et transfert sur 10e Paradis) SERVICES COMMUNS	PCE 1e/2e (fusion 2023 et transfert de Banque) - PCE 9e PCE 3e et 4e : transfert en 2023 de Michel le Comte PCR Centre - PRS DNVSF SIE 9e - SIP 9e (Fusion avec SIP 10e en 2023 et transfert sur 10e Paradis) SERVICES COMMUNS BCR Centre	PCE 1e/2e (fusion 2023 et transfert Banque) - PCE 9e PCE 3e et 4e : transfert en 2023 de Michel le Comte PCR Centre - PRS DNVSF SIE 9e - SIP 9e (Fusion avec SIP 10e en 2023 et transfert sur 10e Paradis) BCR Centre
10 - PARADIS - 5 cité Paradis Métro lignes 4, 5, 7, 8 SNCF / RER B, D, E Restaurant administratif	SIE 10e - SIP 10e (Fusion avec SIP 9e en 2023 suite transfert d'Uzès)	PCE 10e - SIE 10e - SIP 10e (Fusion avec SIP 9e en 2023 suite transfert d'Uzès)	PCE 10e - SIE 10e - SIP 10e (Fusion avec SIP 9e en 2023)
11 - GODEFROY CAVAINAC 39 rue Godefroy Cavaignac Métro ligne 9 Restaurant administratif	SIE Ledru Rollin SIE 11e Nord (fusion des 2 SIE en 2023) SIP 11e SERVICES COMMUNS	PCE 11e PCR 11e/12e (antenne 11e) SIE Ledru Rollin - SIE 11e Nord (fusion des 2 SIE en 2023) SIP 11e	PCE 11e PCR 11e/12e (antenne 11e) SIE Ledru Rollin - SIE 11e Nord (fusion des 2 SIE en 2023) SIP 11e
12 - MEUNIERS 27B rue des Meuniers Métro ligne 8 - tram 3A Restaurant administratif	SIE 12e SIP 12e TP CHS	PCE 12 e PCR 12e (antenne 12e) SIE 12e - SIP 12e TP CHS	PCE 12e PCR 12e (antenne 12e) SIE 12e - SIP 12e TP CHS
13 - TOLBIAC 101 rue de Tolbiac Metro lignes 5, 7, 14 Restaurant conventionné	PRS 2 SIE 5e - 13e SIP gare SIP Maison Blanche	PRS 2 SIE 5e - 13e SIP gare SIP Maison Balnche	7e BDV Sud PRS 2 SIE 5e - 13e SIP Gare - SIP Maison Blanche
13e Av. de la Porte d'Ivry Av. de la Porte D'ivry Metro ligne 7, 14 - Tram 3A Restaurant conventionné	SFACT Ville de Paris	SFACT Ville de Paris	SFACT Ville de Paris
14 - MOULIN VERT 29 Rue du Moulin Vert Métro ligne 4 - Tram 3A Restaurant administratif	SIE 14e SIP 14 e SERVICES COMMUNS	PCE 5e - 13e - 14e PCR 5e - 14e SIE 14e - SIP14e	PCE 5e - 13e - 14e PCR 5e - 14e SIE 14e - SIP 14e
15 - BEURET 13 rue du General Beuret Metro lignes 6, 8, 12 Restaurant administratif	SIE 15e Est SIE Grenelle Javel SIP 15e Ouest SIP 15e Est SERVICES COMMUNS	PCE 15e - PCR 15e SIE 15e Est SIE 15e Grenelle Javel SIP 15e Ouest SIP 15e Est SERVICES COMMUNS	6e BDV Ouest PCE 15e - PCR 15e SIE 15e Est SIE 15e Grenelle Javel SIP 15e Ouest SIP 15e Est
16 - MALAKOFF 146 Av de Malakoff Métro ligne 1 - RER C et A Restaurant administratif En 2022 uniquement bloc professionnel	SIE 16e Nord SIE 16e Sud SERVICES COMMUNS	PCE 16e Porte Dauphine PCE 16e Auteuil Muette SIE 16e Nord SIE 16e Sud	12e BDV Ouest PCE 16e Porte Dauphine PCE 16e Auteuil Muette SIE 16e Nord SIE 16e Sud

SITES	CADRES C	CADRES B	CADRES A
16 - SAND 12 rue George Sand <i>Métro lignes 9, 10</i> Restaurant administratif En 2022 uniquement bloc particulier	SIP 16e uteuil SIP 16e Nord SERVICES COMMUNS	PCRp Auteuil PCRp Muette PCRp Porte Dauphine SIP 16e Auteuil - SIP 16e Nord	8e BDV Ouest - 9e BDV Ouest 6e BDV Sud PCRp Auteuil - PCRp Muette PCRp Porte Dauphine SIP 16e Auteuil SIP 16e Nord
17 - REIMS 6A Bld de Reims <i>Métro ligne 3 - RER C</i> <i>SNCF St Lazare</i> <i>TB 3B Porte d'Asnières</i> Restaurant administratif	SIE Ternes Batignolles SIE Monceau Epinettes (Fusion des 2 SIE en 2023) SIP 17e SERVICES COMMUNS	PCE Plaine Monceau PCE Ternes (Fusion des 2 PCE en 2023) SIE Ternes Batignolles SIE Monceau Epinettes (Fusion des 2 SIE en 2023) SIP 17e SERVICES COMMUNS	PCE Plaine Monceau PCE Ternes (Fusion des 2 PCE en 2023) SIE Ternes Batignolles SIE Monceau Epinettes (Fusion des 2 SIE en 2023) SIP 17e
17 - ST PETERSBOURG 32 rue de S Pétersbourg <i>Métro lignes 2, 13</i>	PCRp 17e	BPR 5e PCRp 17e - PCRp 8e Transfert en nov. 2022 du site de Londres	BPR 5e PCRp 17e - BPR 4e et PCRp 8e Transfert en nov. 2022 du site de Londres.
18 - GRANDES CARRIERES 61 rue Eugene Carrieres <i>Métro lignes 12, 13 - Gare du Nord</i> Restaurant conventionné (SIE Grandes Carrieres : 2022 déménagement 19e)	SIP Grandes Carrieres SIP 18e Boucry SERVICES COMMUNS	SIP Grandes Carrieres SIP 18e Boucry	SIP Grandes Carrieres SIP 18e Boucry
19 - ARGONNE 17 Place de l'Argonne <i>Métro ligne 7</i> Restaurant conventionné	SIE 19e SIE 18e SIP Buttes Chaumont SIP Villette SERVICES COMMUNS PCRp Antenne 18e	PCE 19e PCE 18e PCRp antennes 18e et 19e SIE 19e - SIE 18e SIP Buttes Chaumont SIP Villette BCR Nord SERVICES COMMUNS	1e BDV NORD - 2e BDV NORD 5e BDV NORD - 6e BDV NORD 7e BDV NORD - 8e BDV NORD 9e BDV NORD - 10e BDV NORD BCR NORD - 7e BDV EST PCE 19e - PCE 18e PCRp 19e et antenne 18e SIE 19e - SIE 18e SIP BUTTES CHAUMONT SIP VILLETTE
20 - PAGANINI (MARIE HILSZ) 15 rue Marie Hilsz <i>Métro lignes 1, 9 - RER A</i> <i>Tram 3A et 3B</i> Restaurant administratif	TP AMENDES 1 TP AMENDES 2 TP CAS	TP AMENDES 1 TP AMENDES 2 TP CAS	TP AMENDES 1 TP AMENDES 2 TRANSPORTS TP CAS
20 - PAGANINI 6 rue Paganini <i>Métro lignes 1, 9 - RER A</i> <i>Tram 3A et 3B</i> Restaurant administratif	CDIF 1 et 2 PELP - SPF SIE 20e SIP Charonne SIP Père Lachaise SERVICES COMMUNS	CDIF1 et 2 PELP - SPF PCE 20e - BCR Est PCRp antenne 20e SIE 20e SIP Charonne SIP Père Lachaise SERVICES COMMUNS	CDIF 1 ET 2 PELP - SPF BDV EST 2e à 5e - BCR Est PCE 20e PCRp antenne 20e SIE 20e SIP CHARONNE SIP PERE LACHAISE
20 - PAGANINI Direction 6 rue Paganini <i>Métro lignes 1, 9 - RER A</i> <i>Tram 3A et 3B</i> Restaurant administratif	Pôle Pilotage Ressources : Formation professionnelle Pôle gestion fiscale : Pôle topo gestion cadastrale	Pôle Pilotage Ressources : Formation professionnelle Pôle gestion fiscale : Division des affaires foncières Pôle topo gestion cadastrale	Pôle Pilotage Ressources : Formation professionnelle Pôle gestion fiscale : Division des affaires foncières Pôle topo gestion cadastrale

Fermeture de 12 sites entre 2021 et 2027 - Déménagements entre 2021 et 2023 : qui et où ?

Date prévisionnelle	Services	Implantation actuelle	Nouvelle localisation
1er semestre 2022	Services du Pôle Gestion publique Etat (1ère vague)	Notre Dame des Victoires	Réaumur
3e trimestre 2023	Services du Pôle Gestion publique Etat (2ème vague)	Notre Dame des Victoires	Réaumur
3e trimestre 2023	Service Amendes	Notre Dame des Victoires	St Sulpice
3e trimestre 2023	Service Affaires particulières et régionales	Notre Dame des Victoires	St Sulpice
2e semestre 2023	Services juridiques (PCF/AJ)	Banque	Londres
1er semestre 2023	Equipes dédiées aux recettes de la ville Paris (projet création d'un service facturier de la recette)	Réaumur	Bédier (locaux de la ville de Paris)
Année fusion			
2023 (SIP Centre)	SIP 1er - 2e	Banque	Notre Dame des Victoires
	SIP 3e - 4e	Michel le Comte	
	SIP 8e	Londres	
2023 (SIP 9e - 10e)	SIP 9e	Uzès	Paradis
	SIP 10e	Paradis	
2023 (SIE 1er - 2e)	SIE 1er	Banque	Notre Dame des Victoires
	SIE 2ème	Banque	
2023 (SIE 3e - 4e)	SIE 3ème	Michel le Comte	Notre Dame des Victoires
	SIE 4ème	Michel le Comte	

Année fusion	Services	Implantation actuelle	Nouvelle localisation
2023 (SIE 6e - 7e)	SIE 6e	St Sulpice	Saint Sulpice
	SIE 7e	St Sulpice	
2023 (SIE 8e - Europe Haussmann Rome Madeleine)	SIE 8e Europe Haussmann	Londres	Londres
	SIE 8e Rome Madeleine	Londres	
2023 (SIE 8e - Champs Elysées Roule)	SIE 8e Champs Elysées	Londres	Londres
	SIE 8e Roule	Londres	
2023 (SIE 11e)	SIE 11e Nord	Godefroy Cavaignac	Godefroy Cavaignac
	SIE 11e Ledru Rollin	Godefroy Cavaignac	
2023 (SIE 17e)	SIE 17e Batignoles Ternes	Reims	Reims
	SIE 17e Monceau Epinettes	Reims	
2023 (PCE 1er - 2e)	PCE 1er	Banque	Uzès
	PCE 2e	Banque	
2023 (PCE 8e Madeleine Europe)	PCE 8e Madeleine Europe Rome	Londres	Londres
2023 (PCE 8e - Roule Champs Elysées)	PCE 8e Champs Elysées Europe Haussmann	Londres	Londres
	PCE 8e Roule Artois	Londres	
2023 (PCE 17e)	PCE 17e - Ternes	Reims	Reims
	PCE 17e - Monceau	Reims	

ALOA

ALOA est le nom du logiciel qui permettra à chacun.e de rédiger sa fiche de mutation au plan interne. Sitôt les mouvements de mutations nationaux connus, les notes internes sont diffusées et le logiciel que chacun.e doit avoir à disposition sur le portail métiers, pour déposer sa mutation locale est ouvert.

La date d'ouverture du logiciel n'est pas connue pour l'instant. Dès l'ouverture vous aurez entre 2 à 3 semaines pour établir votre demande.

Nous vous informerons de la date d'ouverture dès qu'elle nous sera communiquée.

Pour les collègues encore absent.es à la date d'ouverture, ALOA est disponible via le portail in-terne de la Gestion Publique (PIGP).

Ce logiciel permet de classer les vœux par ordre de préférence tout comme au plan national avec le logiciel SIRHIUS vœux. A ce stade il est important de rappeler que tu dois classer en premier vœu le service que tu souhaites vraiment rejoindre et ensuite classer les autres vœux par ordre décroissant.

Le nombre de vœu n'est pas limité.

Concernant les emplois Direction ils seront regroupés sous 3 blocs :

- Direction Pôle Pilotages ressource/Pôles Gestion publique/Missions.
- Direction Pôle Contrôle fiscal.
- Direction Pôle Gestion fiscale.

Les agent.es qui demanderont un service de direction devront rédiger une fiche de souhaits pour préciser la division, fiche qui sera à annexer à ALOA.

De même, les agent.es sollicitant une mutation pour l'EDR devront mettre ce vœu en premier choix de leur demande et adresser un CV via ALOA. Le logiciel examinera les vœux en partant de la première ligne mentionnée.

Nous te rappelons que Paris étant une seule et même commune, l'application ne prend pas en compte les rapprochements familiaux. Nous avons toujours combattu cette régression qui exclut les agent.es parisiens de l'intégralité des priorités.

Pour tout soucis ou problèmes en lien avec le logiciel ALOA, ou bien pour tous renseignements, n'hésite pas à contacter un.e militant.e de Solidaires Finances Publiques lors des permanences qui se tiendront sur chaque site ou bien par téléphone. Un dernier conseil également, envoie-nous un double de ta demande de mutations interne que l'on puisse la surveiller et en cas de problème particulier de tous ordres contacte-nous pour que l'on puisse intervenir en amont auprès de la direction.